

Hebdo Canada

MISS MORLEY



Volume 3, N° 3

le 15 janvier 1975

Ottawa, Canada.

Nouvelles garanties concernant la vente d'installations et de techniques nucléaires, 1

Corporation pour l'expansion des transports urbains du Canada, 2

Grand succès des patineurs canadiens en URSS, 3

Visite du premier ministre de G.-B., 3

Une année critique pour la fourrure, 3

Le Canada ratifie l'Accord sur la conservation de l'ours blanc, 4

Le Rapport sur le multiculturalisme, 4

Meubles commerciaux primés pour leur conception innovatrice, 5

Le commerce extérieur du Canada avec les pays d'Amérique latine, 5

Pour la protection du patrimoine national, 5

Réclamations envers la République populaire de Chine, 6

De meilleurs repas dans les hôpitaux, 6

Nouvelles garanties concernant la vente d'installations et de techniques nucléaires

"Le Gouvernement a pris la décision d'exiger des garanties plus strictes en ce qui a trait à la vente à l'étranger de matériaux, d'installations et de techniques nucléaires d'origine canadienne" a déclaré en fin de décembre à la Chambre des communes le ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources, M. Donald S. Macdonald. *"Le Canada, a ajouté le ministre, est plus que jamais conscient qu'il a la responsabilité de s'assurer que les ressources nucléaires canadiennes ne contribueront pas à la prolifération des armes nucléaires."* Voici en résumé les nouvelles garanties que le Gouvernement a proposées à ce sujet et que M. Macdonald a présentées en ces termes:

...Les dispositions qui seront appliquées par l'Agence internationale de l'énergie atomique ou au moyen d'autres procédures appropriées et conformes aux exigences du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, viseront toutes les installations et les matériels nucléaires fournis par le Canada pendant la durée de ces installations et ces matériels. Elles porteront sur toutes les installations et les matériels qui utiliseront les techniques canadiennes. Elles porteront sur tous les matériaux nucléaires — uranium, thorium, plutonium, eau lourde — fournis par le Canada et sur toutes les générations futures de matériaux fissiles qui seront produits à partir de ces matériaux ou de leurs résidus. Elles porteront sur tous les matériaux nucléaires, quelle que soit leur origine, qui seront produits ou traités au moyen d'installations fournies par le Canada.

Mais ce qui est encore plus important, toutes ces ententes de garanties comprendront une assurance irrévocable que tous les matériaux, les matériels et les techniques nucléaires fournis par le Canada ne seront pas utilisés pour la fabrication d'un dispositif d'explosion nucléaire, que la mise au point de ce dispositif soit ou non officiellement destinée à des fins pacifiques.

Tous les exportateurs canadiens éventuels de matériaux, de matériels ou de techniques nucléaires sont avisés qu'avant de faire des offres d'approvisionnement, ils doivent s'assurer, auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce et de la Commission de contrôle de l'énergie atomi-

que, que les garanties ne s'opposent pas à ces transactions.

...Tout en adoptant les garanties que j'ai décrites en gros, le Canada continuera évidemment à collaborer avec les autres pays exportateurs afin de renforcer le régime international des garanties.

Tout comme les grands programmes de construction prévus pour le Canada, ou déjà en voie d'exécution au pays, les futures exportations de réacteurs CANDU favoriseront l'emploi de façon tangible dans ce secteur de haute technicité qu'est l'industrie nucléaire canadienne.

Avantages économiques pour le Canada

Afin de s'assurer que les Canadiens profiteront des avantages économiques qui résulteront des ventes à l'étranger, le Gouvernement encouragera la vente par le Canada des principaux composants et des services de haute technicité. Pour ce qui est des programmes canadiens relatifs à l'énergie nucléaire, le ministère de l'Industrie et du Commerce, de concert avec mon ministère et avec l'Énergie atomique du Canada Limitée, aura des entretiens avec les gouvernements provinciaux afin d'en venir à une approche concertée, de préférence, pour les matériaux, le matériel et les services canadiens.

L'industrie canadienne du matériel nucléaire est actuellement en mesure de produire les composants des circuits d'approvisionnement en vapeur d'au moins trois réacteurs nucléaires par année. Les besoins du Canada s'établiront en moyenne à quatre cen-